

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	26
Votants par procuration	4
Absents	9
Total des votes	30

9. Autres domaines de compétences
9.1 Autres domaines de compétence des communes et EPCI

L'an deux mille vingt-trois, le quinze novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du neuf novembre deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. ANFRAY M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, M. BURET, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. CHEVREAU, M. DARMOIS, M. DEPLANQUES, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme DUVAL, Mme GAUTIER, Mme JEAMMET, M. LEFRANCOIS, Mme MALBRANCHE, M. MAUVIEUX, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme QUESNEY, Mme ROSA, Mme RUBETTI, M. TIMON.

Secrétaire de séance : Mme MALBRANCHE

Absent(s) excusé(s) : M. GUENNI, Mme KOUZIAEFF, Mme LOPES DUARTE, M. MARE, Mme LOUVEL, M. MESNIER, Mme RETUREAU, Mme VANNIER, M. VOLLAIS.

Procurations : M. GUENNI à M. CANTELOUP, Mme KOUZIAEFF à M. MAUVIEUX, Mme LOPES DUARTE à Mme MALBRANCHE, M. MESNIER à M. DARMOIS

del_0095_2023 Acquisition d'une œuvre d'Adolphe Binet pour le Musée Canel et demande de subventions à l'État et de la Région Normandie (FRAR) pour sa restauration.

Elu rapporteur : J. Timon

Deux grands axes définissent les collections du musée Alfred-Canel : le livre ancien et les beaux-arts. La collection de peintures concerne majoritairement des peintres régionaux des XIXe et XXe siècles représentatifs des écoles locales (Rouen, Honfleur, Le Havre). Parmi ceux-ci plusieurs peintres se distinguent par leur envergure nationale. C'est le cas d'Albert Lebourg et des frères Binet, Victor et Adolphe.

Adolphe Binet (1854, La Rivière-Saint-Sauveur – 1897, Saint-Aubin-sur-Quillebeuf) est un peintre de scènes de genre à la notoriété certaine dans le milieu artistique français du XIXe siècle.

Après une formation à l'Ecole nationale du dessin (actuellement l'Ecole nationale des arts décoratifs), puis aux Beaux-arts de Paris, Adolphe Binet mène une carrière officielle de peintre couronnée de prix. Il expose tous les ans au Salon et remporte en 1889 le concours

pour le décor mural du salon du préfet de la Seine dans le nouvel hôtel de ville de Paris. Ce bureau est aujourd'hui, celui occupé par le maire de Paris.

La peinture d'Adolphe Binet appartient pour l'essentiel au mouvement naturaliste. L'artiste observe attentivement ses contemporains et les représentent dans leurs activités. Ce sont les loisirs et l'oisiveté pour les plus nantis, ou le dur labeur pour les classes les plus pauvres. Par ses représentations des petits métiers (ouvriers, lessiveuses, vendeuses) et des mendiants, Adolphe Binet met en lumière les laissés-pour-compte de la révolution industrielle.

Le musée Canel conserve actuellement trois tableaux d'Adolphe Binet, ce qui en fait la collection publique la plus importante juste après le musée des beaux-arts de Rouen et celui de Reims. Le musée d'Orsay (Paris), ne conservant, quant à lui, qu'un seul tableau du peintre. Chacun des tableaux illustre une période artistique d'Adolphe Binet : les essais impressionnistes, la grande période naturaliste et la peinture d'histoire. Le virage symboliste opéré à la toute fin de sa vie n'est en revanche par représenté dans les collections. Le tableau « Crépuscule » proposé au don par Carl Binet (descendant de Louis Binet, un des frères d'Adolphe) illustrerait cette période, sans doute la plus originale dans la carrière du peintre. Présenté au Salon de 1896 (soit l'année précédant la mort du peintre) le tableau de grand format figure un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants de retour de la pêche à la crevette. La scène se passe sur les côtes normandes, dans le Bessin. Les postures, les visages attestent de la dureté de cette activité. A première lecture, cette huile sur toile s'inscrit dans lignée naturaliste d'un Bastien-Lepage. Toutefois, plusieurs éléments du tableau nous invitent à le regarder comme une proposition symboliste, mouvement artistique international alors en plein essor. D'un point de vue formel, la matité de la peinture évoque l'art de la fresque recherché par des peintres comme Puvis de Chavannes qu'Adolphe connaissait pour être sociétaire de la Société nationale des beaux-arts. D'un point iconographique, le choix des pêcheurs tient assurément aux résonances bibliques du thème, de même le motif du chardon, maintes fois représenté par le peintre. Enfin, l'atmosphère crépusculaire, si caractéristique des dernières productions de l'artiste, confère une atemporalité caractéristique des productions symbolistes, à cette scène de genre.

Le tableau nécessiterait une restauration conséquente qui se justifie par la rareté des œuvres encore disponibles d'Adolphe Binet, particulièrement lorsqu'il s'agit de peintures de Salon. Aucun tableau de cette envergure n'a été proposé à la vente ces dernières années. Par ailleurs, sans sauvetage par un musée ce tableau est voué à la disparition. Il présente les mêmes problématiques de conservation que *Le Pont des arts*, œuvre de Victor Binet, conservé au musée Alfred-Canel. Les frères peintres utilisaient les mêmes matériaux. Ce tableau de même provenance que *Crépuscule* a été restauré il y a dix ans. Il est aujourd'hui un des fleurons de la collection de peintures du musée de Pont-Audemer.

Le coût de la restauration est intégré à l'enveloppe allouée au plan annuel de restauration du musée votée au budget 2023.

Par ailleurs, le musée Alfred-Canel a prévu, dans le cadre de sa programmation, une exposition consacrée à Adolphe Binet pour l'année 2024 dans le cadre de l'évènement Normandie Impressionniste. Le projet soumis au conseil scientifique du festival a obtenu la labélisation ainsi qu'une subvention d'un montant de 15000€ qui peut être engagée pour la restauration du tableau *Crépuscule*.

Enfin, la Commission scientifique régionale des collections des musées de France de Normandie pour les acquisitions a préalablement émis un avis favorable à l'unanimité à cet enrichissement.

Aussi et au regard de ce qui précède

VU l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article II de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France,

Considérant l'intérêt de cette acquisition eu égard au Projet Scientifique et Culturel (PSC) du musée Alfred- Canel

Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la commission scientifique régionale des musées de France pour les acquisitions, réunie le 6 juin 2023

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide,*

- **D'APPROUVER** le don de Carl Binet du tableau *Crépuscule* d'Adolphe Binet, d'une valeur a minima de 8000€, sans demande de reçu fiscal.
- **D'AUTORISER** l'entrée de cette acquisition dans les collections du musée Alfred-Canel et son inscription à l'inventaire
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter une subvention aux taux les plus élevés possibles auprès de l'État et de la Région Normandie (FRAR) pour la restauration du tableau intitulé *Crépuscule* d'Adolphe Binet, après obtention de l'avis favorable de la commission scientifique régionale des musées de France pour les restaurations.

Le Secrétaire de Séance



Anne-Laure MALBRANCHE

Fait à PONT-AUDEMER, le 15 novembre 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été adressée à la Préfecture d'Evreux



Alexis DARMOIS

